NOVALAISE

entre lac et montagne

Bulletin municipal

Édition annuelle - Décembre 2019

www.novalaise.fr

Sommaire

Édito 3

Budget communal 2019 4

- Budget de fonctionnement - *Page 4*
- Budget d'investissement - *Page 5*
- Taux d'imposition - *Page 5*
- Dette en capital - *Page 5*

Urbanisme - Aménagement 6

- Place du Bourniau : un nouveau lieu de rencontres et d'échanges - *Page 6*
- Du côté des services techniques - *Page 6*
- La Maison de santé : premier coup de pioche fin 2019 - *Page 7*
- Révision du PLU : dernière ligne droite - *Page 8*
- Déploiement du réseau fibre optique pour l'internet haut débit - *Page 9*
- Les joies de l'hiver... nos services mobilisés - *Page 10*
- Stationnement - *Page 10*

Commerces - Économique 12

- Bon Vent et Pré Argent : comment fonctionnent-ils ? - *Page 11*
- Environnement : en communion avec le monde, pour un geste local et citoyen - *Page 11*
- Nos commerces et entreprises évoluent et se démarquent - *Page 12*

Vie scolaire 13

- La lettre de l'école publique : rentrée 2019 - *Page 13*
- École Notre-Dame : une école à dimension humaine et connectée à l'essentiel - *Page 14*
- Spectacles de Noël pour les écoles de Novalaise - *Page 15*

Vie associative 16

- Réél d'Aiguebelette : Réseau d'échanges équitables du lac d'Aiguebelette - *Page 16*
- Une nouvelle association sur notre territoire - *Page 16*
- L'ADMR recrute ! - *Page 16*

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette 17

- Projet d'adhésion au Parc naturel régional de Chartreuse - *Page 17*
- Une belle saison s'achève pour l'équipe de l'Office de tourisme - *Page 18*
- Le projet de territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette - *Page 19*
- Tri sélectif : faites un effort ! - *Page 19*
- Renouvellement de la station intercommunale - *Page 20*
- Info-Pla : un média pour le territoire - *Page 21*

Sports - Loisirs 22

- AS Novalaise : un club actif depuis bientôt 60 ans - *Page 22*
- Novalaise-boule : 81 ans et en pleine forme - *Page 23*
- Le karaté et les disciplines associées à Novalaise - *Page 24*
- Le tennis club de Novalaise : entre convivialité et bonne humeur - *Page 25*

Culture - Loisirs 26

- La bibliothèque Robert Laude : un lieu accessible à tous - *Page 26*
- Comice agricole : le monde rural à l'honneur - *Page 27*

Informations pratiques 28

- Du 16 janvier au 20 février, faites bon accueil aux agents recenseurs - *Page 28*
- Comment fonctionne la facturation de l'eau ? - *Page 29*
- Les marchés - *Page 29*
- Passeport, carte d'identité : mode d'emploi - *Page 30*

Carnet 2018 31

Édito

Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble

Ce bulletin sera le dernier de la mandature 2014-2020 puisqu'une nouvelle élection municipale aura lieu les 15 et 22 mars 2020.
Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons essayé de répondre de notre mieux aux attentes de tous, sans exclusive.
Nous avons travaillé, proposé et mis en œuvre nos nombreux projets pour faciliter la vie sociétale et environnementale des habitants de la commune. J'associe à cet engagement les services administratifs et techniques, sans lesquels nous n'aurions pas pu mener à bien ces projets. J'y joins aussi les nombreuses associations dynamiques et tous les acteurs économiques, qui par leurs convictions, ont largement participé au développement et au rayonnement de la commune.
Je les en remercie sincèrement.

Pour l'année 2020, le réaménagement de la place du Bourniau débutera par la construction d'un bâtiment abritant un commerce et quatre logements. Une halle complètera cet ensemble rénové.
Un autre projet très important pour Novalaise verra le jour au deuxième semestre de l'année avec la réalisation d'une maison de santé qui regroupera les professionnels médicaux et paramédicaux présents sur notre territoire.
Vous trouverez, tout au long de ce bulletin, bon nombre d'informations sur la vie de la commune.
Soyez assurés de ma disponibilité et de mon entier dévouement.

Denis Guillermard, Maire
Président de la Communauté
de communes du lac d'Aiguebelette

Cérémonie des vœux

Denis Guillermard, maire de Novalaise et l'équipe municipale organiseront la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population,
le vendredi 17 janvier 2020 à 19 h
à la salle polyvalente de Novalaise.

Repas des aînés

Le repas annuel CCAS des anciens se déroulera
le samedi 25 janvier 2020 à midi
à la salle Polyvalente de Novalaise.

Budget de fonctionnement

Recettes : 1 790 461 €

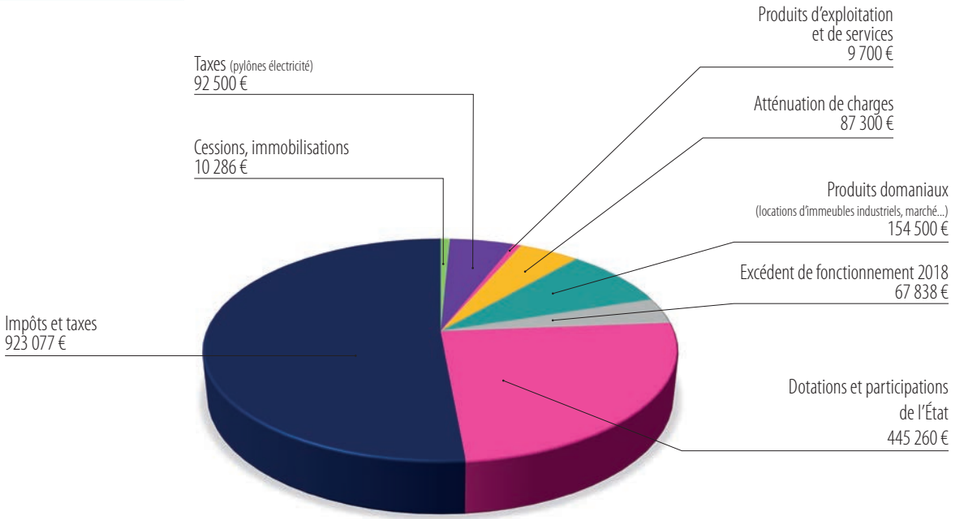

Dépenses : 1 790 461 €

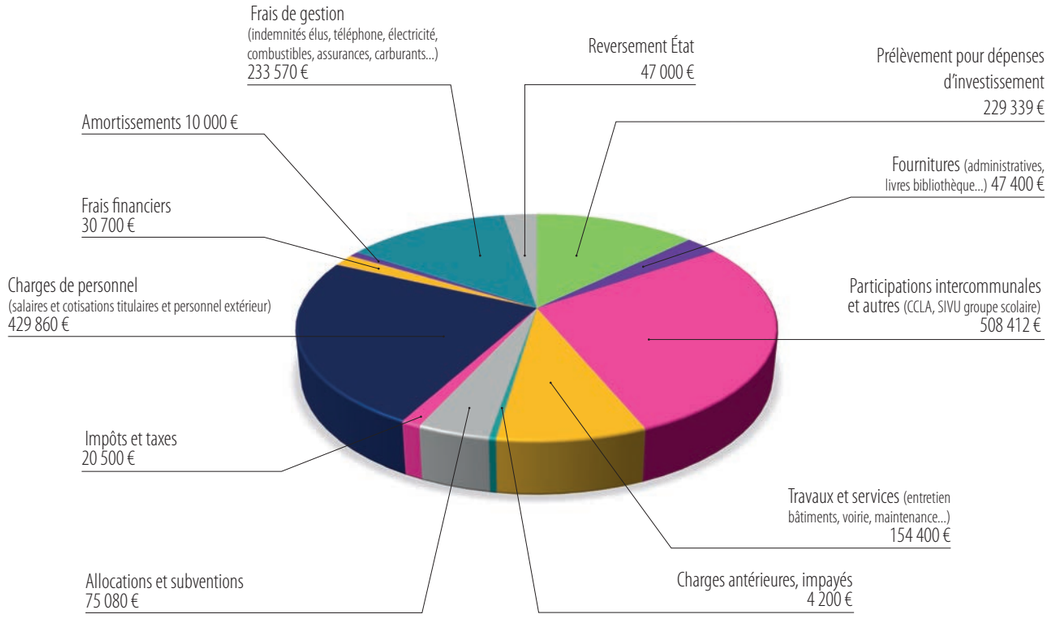

Budget d'investissement

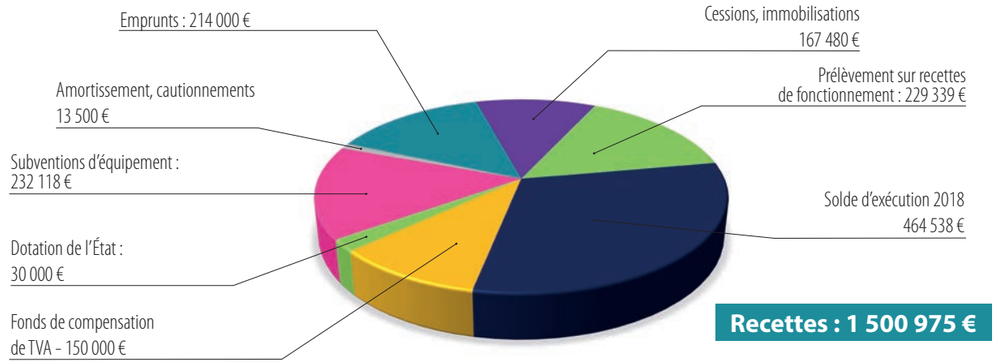

Recettes : 1 500 975 €

Dépenses : 1 500 975 €

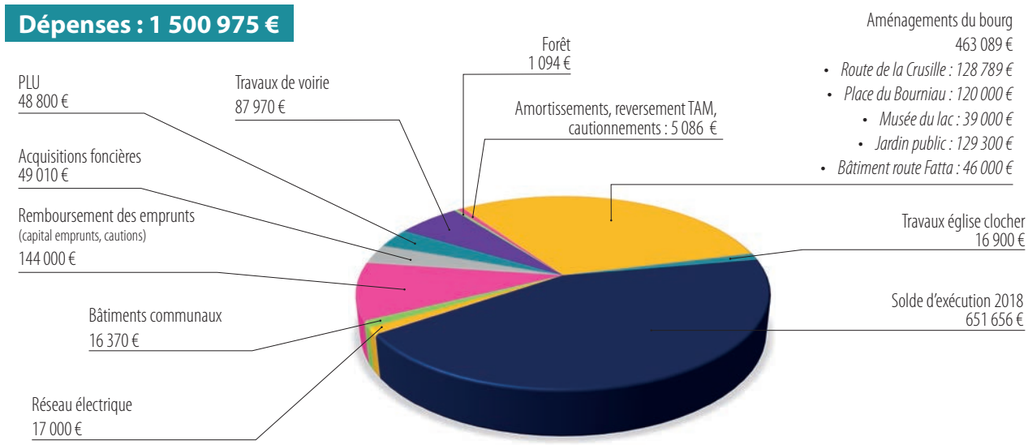

Taux d'imposition : + 1,9 % sur 5 ans

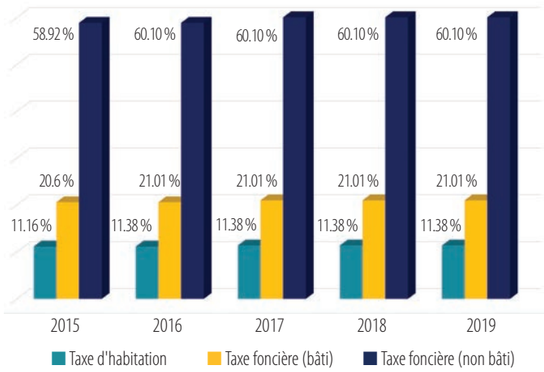

Dette en capital au 1er janvier 2019

Montant de la dette par habitant : 583 €

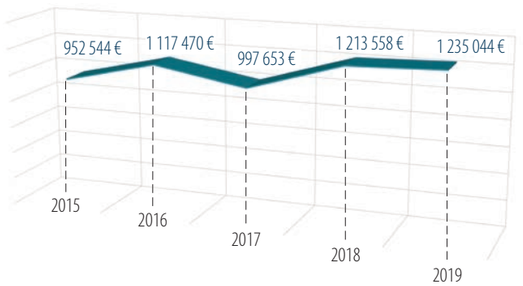

Place du Bourniau : un nouveau lieu de rencontres et d'échanges

APRÈS UN AN ET DEMI D'ÉTUDES (RÉALISÉES PAR L'AGENCE D'ARCHITECTURE PATEYARCHITECTES EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL), LE CHANTIER DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU BOURNIAU EST SUR LE POINT D'ÊTRE LANCÉ.

La démolition de la vieille bâtisse « Berger » s'effectuera durant le mois de novembre alors que la construction du nouveau bâtiment (comprenant quatre logements et un commerce) ainsi que les aménagements de surface démarreront en février 2020.
Le projet est issu d'une réflexion collective pour repositionner le piéton au centre des usages de cette place. La voiture y est aujourd'hui trop présente, laissant peu de possibilité aux Novalesans pour se reposer, échanger, discuter, contempler…
Une petite halle de marché sera construite en remplacement des places de stationnement déplacées. Ce sera un lieu privilégié pour les forains en période hivernale et un espace à partager durant la période estivale (nous y avons imaginé des concerts, un abri ombragé pour les cyclistes ayant gravi les sommets alentour, un emplacement de sensibilisation sur les initiatives locales...).
Les matériaux choisis et les volumétries dessinées sont directement inspirés des typologies des bâtisses du centre bourg de Novalaise : des grands toits coifferont la halle et le nouveau bâtiment. Ils seront recouverts de tuiles écailles, à l'image du bâtiment existant sur le point d'être démoli. La mémoire du lieu et le respect des environnants ont dicté les orientations du projet.
La route d'Ayn rendue piétonne est élargie et permet à la place du Bourniau de s'agrandir vers le Sud. Quant à la route de la Crusille, devenue un axe principal de la sortie de Novalaise, elle sera sertie entre deux bâtiments pour marquer l'entrée du village et réduire la vitesse des véhicules automobiles (à l'instar de la route filant vers Yenne).
Bancs, petits végétaux, borne fontaine, platane agrémenteront l'espace de la place afin de redonner une âme villageoise au site. Il y aura de l'eau, du vert, de l'ombre et des rires d'enfants. Les activités pourront s'étendre sur la place, les enfants jouer devant la halle en sécurité et les anciens discuter sur les bancs devant le nouveau commerce. Ainsi, nous redonnons la possibilité à chacun de venir déambuler, échanger, partager sur la place du village…

Denis Guillermard , maire de Novalaise, président de la CCLA

Du côté des services techniques...

Maxime Fléchaire, 30 ans, habitant du Gojat à Novalaise, titulaire d'un bac scientifique a intégré les services techniques de la commune. Ses missions sont l'entretien de la salle polyvalente, des salles de la maison des associations, la remise des clés, les états des lieux. Il vient également en appui à l'équipe technique pour différentes tâches.

Claudine Tavel, adjointe

La Maison de santé : premier coup de pioche début 2020

CE PROJET, INITIÉ IL Y PLUS DE QUATRE ANS PAR NOTRE MUNICIPALITÉ, A POUR FINALITÉ D'ASSURER UNE PRISE EN CHARGE CONTINUE ET DE QUALITÉ DES PATIENTS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INNOVANTES (COOPÉRATION INTERPROFESSIONNELLE, ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT...) ET ÉGALEMENT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PLUS JEUNES.

Le projet est dorénavant parfaitement sur les rails, puisque la Savoisienne Habitat, le porteur de projet, a déposé le permis de construire le 27 mai 2019. Celui-ci a été délivré le 2 octobre dernier. Les travaux ne commenceront certainement qu'en toute fin d'année pour tenir compte du délai incompressible de « recours des tiers ». Les appels d'offres ont été lancés début octobre.

Le bâtiment sera érigé chemin de Courvaz, face à la salle polyvalente et comprendra différents aménagements.

Au 1er étage, quatre appartements de type 4 d'environ 97 m² seront réalisés. Chaque appartement bénéficiera d'une terrasse privative d'environ 30 m². Ils seront loués (proposés dans un premier temps pour des logements de fonction).

Le Pôle médical du rez-de-chaussée s'étalera sur une surface de 460 m² répartie en 207 m² pour le secteur médical, 218 m² pour le secteur paramédical et 35 m² de locaux communs. À l'heure actuelle tous les locaux professionnels de ce niveau sont réservés. Médecins, dentistes, kinésithérapeutes, psychologue, infirmières, orthophoniste, sage-femme libérale y trouveront un lieu d'exercice fonctionnel.

En proposant aux patients un accueil centralisé, la maison de santé leur facilitera la vie et offrira un cadre rassurant : salle d'attente et espaces dédiés à la réception.

Le rez-de-jardin sera composé d'un local réservé à la mairie de 146 m², livré nu et qui servira de réserve foncière pour être loué ou vendu à des professionnels de santé qui présenteront une offre nouvelle pour notre commune.

Deux locaux de 49 m² et 52 m² propriété de la Savoisienne Habitat restent à vendre dans cette partie rez-de-jardin. Une priorité sera donnée aux professions de soins.
Lorsque la Savoisienne Habitat aura démarré les travaux, si aucun professionnel de santé ne s'est manifesté, les locaux seront proposés pour des activités tertiaires.

Gilles Gros, adjoint

Révision du PLU : dernière ligne droite

Le projet a été « arrêté » par le Conseil Municipal le 23 septembre 2019. Cela signifie qu'il a été validé par la commune, qui considère que le projet, en l'état, lui convient et respecte les objectifs qu'elle a définis dans la délibération d'engagement de la révision du PLU. Mais il n'est pas encore opérationnel, il faut encore qu'il soit soumis à toutes les personnes concernées par le projet qui doivent formuler leurs observations ou émettre leur avis.

Première étape : l'avis des personnes publiques associées

Le projet complet, validé par la commune, est d'abord soumis à l'examen critique des partenaires institutionnels, que l'on nomme les Personnes publiques associées (PPA) : préfet/DDT (pour l'État, l'autorité environnementale et diverses instances environnementales), Syndicat mixte de l'avant-pays savoyard (pour le SCOT), chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie), AREA, syndicats, communauté de communes du lac d'Aiguebelette, Conservatoire des espaces naturels de la Savoie (CENS), communes limitrophes, etc. Chaque PPA peut s'exprimer et donner un avis critique ou positif sur le projet.

Parmi les PPA, les représentants de l'État et du SCOT ont le rôle le plus important, car s'il est admis que le projet, dans le détail, peut faire l'objet de remarques mineures de la part des chambres consulaires, il est plus gênant qu'il soit retoqué sur certains points par les représentants de règlements d'urbanisme supérieurs auxquels nous sommes censés nous plier. Toutefois, ce genre de situation ne devrait pas se présenter du fait que nous avons travaillé avec eux pendant toute la durée du projet en veillant à intégrer leurs observations au fur et à mesure de l'avancement des études.

La consultation des PPA dure trois mois. Démarrée en octobre 2019, elle s'achèvera à la fin de l'année 2019.

Deuxième étape : l'enquête publique

L'étape suivante est l'enquête publique, c'est-à-dire la consultation des habitants de la commune.

L'enquête publique est décidée par délibération du conseil municipal et l'arrêté fait l'objet d'une publication légale dans la presse et par affiche. Le détail du déroulé de l'enquête (dates, heures, durée, lieu, etc.) figure dans ces documents. L'enquête publique est encadrée par un commissaire enquêteur. Nous ne le choisissons pas, il est nommé par le président du tribunal administratif de Grenoble sur requête de la commune (saisine du tribunal administratif). Il est indépendant et impartial.

Le commissaire enquêteur se rend d'abord sur place pour visiter la commune (où il n'a peut-être jamais posé le pied), pour rencontrer les élus qui lui commenteront les enjeux du projet, après quoi il prend connaissance du dossier de PLU dans son intégralité, soit des centaines de pages à lire et assimiler. Il prend également connaissance du bilan de la concertation organisée préalablement à l'enquête publique. Il peut demander des renseignements supplémentaires, approfondir certains sujets.

Il est indemnisé par la commune en fonction du nombre de jours qu'il va y consacrer, organise le travail à son idée, et dans le temps qui lui semble nécessaire. Parallèlement, le dossier complet du PLU, auquel sont joints les avis des PPA, est mis à la disposition du public, au format papier en mairie, et au format numérique sur le site internet de la commune. Un registre d'enquête (différent de celui de la concertation) est mis à disposition du public.

Le commissaire enquêteur organise des permanences pour recevoir les personnes qui le souhaitent et recueillir leurs observations.

Cette première partie dure un mois, pendant lequel toute personne peut venir présenter ses observations ou requêtes, faire des suggestions ou des contre-propositions.

Au bout d'un mois, l'enquête est close. Le commissaire enquêteur prend connaissance de toutes les remarques et demandes qui ont été faites, se charge de les analyser intégralement en les confrontant aux objectifs du projet, éventuellement aux règlements et aux lois. Il rédige un rapport dans lequel il donne son avis sur le projet et ses conclusions motivées, favorables, défavorables, ou avec des réserves.
Ce travail dure un mois minimum, deux mois s'il estime avoir besoin de plus de temps pour rédiger son rapport.
Ce rapport du commissaire enquêteur vient rejoindre les avis des PPA de l'étape précédente.

La durée de l'enquête publique, rapport compris, est donc de deux à trois mois. Démarrée, si tout va bien, début 2020 (car il est possible que nous soyons obligés d'attendre la désignation d'un commissaire enquêteur, si aucun n'est disponible immédiatement), elle s'achèvera début mars ou début avril.

Troisième étape : la modification du projet de PLU et l'approbation définitive

À ce stade, la commune peut et doit modifier le projet avant d'être définitivement adopté en tenant compte du rapport délivré par le commissaire enquêteur et de l'avis des PPA. Parmi les observations, certaines sont secondaires et peuvent juste permettre d'améliorer la lisibilité ou la cohérence du PLU pour en faciliter sa mise en application ultérieure. Mais il peut y avoir des observations plus importantes ou des réserves. La non-prise en compte de ces remarques serait de nature à fragiliser juridiquement le PLU.

Le document définitif, éventuellement corrigé, repasse devant le conseil municipal qui décide de l'adopter.
Après l'approbation, d'ultimes mesures de publicité et sa transmission à l'autorité administrative de l'État sont nécessaires pour le rendre exécutoire.

Si l'enquête publique démarre en début d'année 2020 et que le commissaire contient sa durée à deux mois, le PLU devrait être entériné juste avant les élections municipales.

La durée totale d'élaboration du PLU aura été de plus de quatre ans.

Catherine Laude, adjointe

Déploiement du réseau fibre optique pour l'internet haut débit

Le Conseil départemental a lancé en 2019 un plan permettant de câbler en fibre optique l'ensemble du département de la Savoie d'ici 2024. Le groupement d'entreprises Covage-Orange est en charge des travaux. En ce qui nous concerne, une équipe effectue actuellement le relevé des emplacements pour installer les prises de fibre optique à partir des adresses déjà existantes dans toutes les voies de la commune et en tenant compte des projets de construction et d'extension à court et moyen terme. Les travaux sur le terrain devraient commencer début 2020, sachant que dans le bourg de Novalaise, le bâtiment du futur nœud de raccordement optique et toutes les canalisations enterrées permettant de le raccorder sont déjà réalisés.

Alain Plouzeau, conseiller municipal

Urbanisme - Aménagement

Les joies de l'hiver... nos services mobilisés

CHAQUE ANNÉE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE LES SAVOYARDS REDÉCOUVRENT LES JOIES DE L'HIVER. SITUÉE À 430 MÈTRES D'ALTITUDE, LA COMMUNE DE NOVALAISE PEUT VITE SE RETROUVER SAUPOUDRÉE PAR QUELQUES DIZAINES DE CENTIMÈTRES DE NEIGE.

Ce sont alors sept agents municipaux dotés d'un tracteur, d'une fraise à neige et de sept pelles (!) et trois prestataires extérieurs dotés de tracteurs équipés qui entrent en action pour déneiger et saler

- 36 km de routes communales,
- 3 km de trottoirs,
- 15 000 m² de parkings et de cours.

Personne ne compte alors ni ses heures, ni ses efforts... Quand bien même, tout ne peut pas être dégagé à la fois et en peu de temps, il existe des priorités dans le schéma de déneigement de la commune. Il faut alors compter sur la compréhension, l'indulgence et l'endurance des savoyards pour faire face aux joies de l'hiver !

Stéphane Blampain, responsable des services techniques

Stationnement

Arrêt de bus de la ligne C1

Les autocars de la ligne C1 ont leur arrêt situé le long de la salle polyvalente.
Des aménagements ont été prévus pour faciliter le retournement des autocars et la sécurité des usagers. Mais des voitures stationnent souvent sur cet espace dédié à la manœuvre des autocars, pourtant matérialisé.
Afin de faciliter le retournement de ces véhicules, merci de ne pas utiliser ces espaces pour stationner.

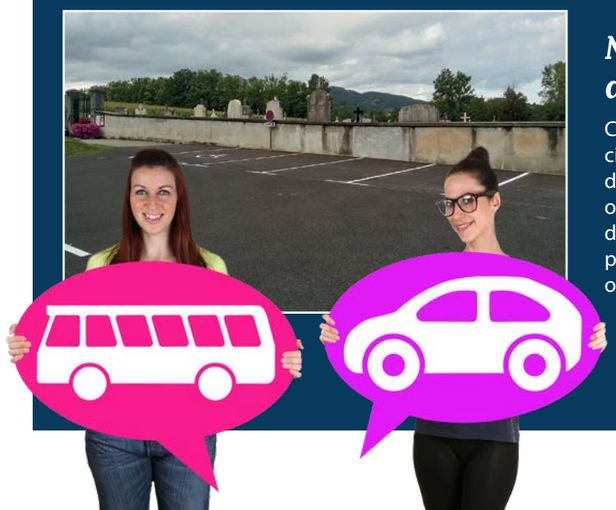

Nouvelles places devant le cimetière

Cet été, le revêtement en bitume du parking devant le cimetière a été réalisé. Ce sont 23 places de stationnement dont une réservée aux personnes à mobilité réduite qui ont été matérialisées par du marquage au sol. Accessible depuis la route de la Crusille et le chemin de Ruissieux, ce parking offre des places supplémentaires pour le marché ou différentes animations dans le centre bourg.

Claudine Tavel, adjointe

Bon Vent et Pré Argent : comment fonctionnent-ils ?

LA COMMUNE A CONFIÉ À DEUX RÉGISSEURS, CHRYSTÈLE (PRÉ ARGENT) ET KARINE (BON VENT) LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES PARCS DE DÉTENTE, SACHANT QUE LA PLAGE ET LE SNACK FONT L'OBJET D'EXPLOITATIONS DISTINCTES.

Chrystèle, Karine et leurs équipes sont ainsi en charge de l'accueil des usagers, de l'encaissement des entrées, du nettoyage des parcs et sanitaires et peuvent proposer diverses animations tout au long de l'été. Moyennant un droit d'occupation du domaine public, elles exploitent les snacks en toute autonomie et en tirent ainsi les bénéfices.

Les recettes des entrées payantes des plages sont reversées à la commune qui prend en charge le fonctionnement, l'entretien et la sécurité des parcs et des parkings.

Cette saison, les recettes des entrées ont, par exemple, participé au financement :

- de la surveillance de la baignade par les Maîtres nageurs sauveteurs (MNS) : 56 000 € environ,
- du service de sécurité : 13 500 € environ,
- des aménagements divers : réfection des lignes d'eau, aménagement et entretien des espaces verts, de la berge, des jeux... : 19 000 € environ,
- des frais de fonctionnement : électricité, eau, déchets, vérifications de sécurité... : 15 000 € environ,
- des honoraires des régisseurs : 67 800 € environ,
- des remboursements du prêt du snack : 12 000 €,
- des droits d'eau : 9 000 €.

Ouverts du 8 juin au 1er septembre les parcs de détente de la commune ont attiré , cette saison encore, un grand nombre de personnes : 91 654 entrées cumulées dont 35 231 entrées les week-ends.

Nathalie Blampain, responsable comptabilité et ressources humaines

En communion avec le monde pour un geste local et citoyen !

Cette année, la traditionnelle journée de nettoyage des rives du lac co-organisée fin septembre par la Fapla et la CCLA, s'est étoffée d'une matinée avec le collège de l'Épine. En effet, dans le cadre de l'événement mondial *World Clean up day*, les parents d'élèves et plus de 80 collégiens ont rejoint l'élan territorial. À cette occasion, les plages municipales de Lépin-le-Lac et de Novalaise ont été rigoureusement nettoyées centimètre par centimètre pour ramasser des kilos de mégots... entre autres déchets ! Le directeur départemental académique et l'inspectrice académique sont d'ailleurs venus soutenir l'événement, constater ce fléau et entendre des jeunes affirmer que la démarche pourrait les inciter à ne jamais commencer à fumer ! La concertation lors de la préparation entre l'associatif, la collectivité et l'éducation nationale s'est révélée un succès.

Catherine Bernardy, FAPLA

Nos commerces et entreprises évoluent et se démarquent

L'épicerie du Coing

Après avoir fait des travaux de rénovation pour améliorer l'accueil de la clientèle, ce commerce situé 75 place du Bourniau propose des produits bio ou locaux, en vrac, frais, secs et favorise les circuits courts.

L'épicerie du Coing est finaliste 2019 des trophées du commerce savoyard qui récompensent le dynamisme et l'esprit d'initiative des commerçants du département. L'épicerie est candidate dans les catégories « croissance et développement de l'entreprise » et « innovation commerciale ».

Au moment de l'édition de ce bulletin, nous ne connaissons pas les lauréats, mais nous espérons que ce commerce dynamique au cœur de Novalaise sera récompensé.

Novatex a déménagé

Novatex, société d'import/export gérée par Patrice Lafont, a transféré son activité au 59 route du Bief du Moulin, en face du groupe scolaire.

Cette société développe la marque « trois kilos sept » spécialiste de la chambre et des vêtements pour bébés de 0 à 24 mois. Elle propose une gamme complète de linge de lit, layette, pyjamas, bodies, jeux d'éveil et accessoires de puériculture. Pour en savoir plus www.troiskilossept.com

Ce sont 15 collaborateurs dans les différents secteurs d'activité en communication, marketing, commercial, stylisme, modélisme, comptabilité, gestion et logistique qui travaillent pour cette société.

Cette entreprise connît de très nombreux arrivées/départs de marchandises par container ou camion. Les aires de stationnement devant l'entrepôt et les bureaux appartiennent à Novatex.

Merci de respecter ces espaces de stationnement privé afin de ne pas entraver l'activité commerciale de l'établissement et de garantir l'accès à ses collaborateurs et livreurs.

Crew Line, aux normes d'accessibilité

Cette société sise au bord du lac au 492 route du Gojat reçoit la clientèle dans ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée d'une maison blanche aux pierres apparentes. Ce local commercial est à présent aux normes d'accessibilité.

Crew Line est spécialisée depuis plus de vingt ans dans la fabrication et la vente de vêtements sportifs techniques et de sportswear. Son savoir-faire dans le domaine de la fabrication, de la personnalisation et du marquage sur tous supports est devenu une compétence complémentaire et indispensable pour répondre aux attentes des associations sportives, organisateurs d'événements, particuliers et sociétés. Une ligne de vêtements d'image à destination des entreprises est développée également. Crew Line qui se positionne comme un fournisseur incontournable dans le monde de l'aviron est présente aussi sur la toile avec son site internet www.crewlinesports.com permettant la vente en France et à l'étranger.

De nouveaux services dans la ZA du Goutier

Autowash 73 qui propose de nouveaux services sur la commune se situe dans la zone artisanale du Goutier.

Nous y trouvons lavage automatique avec rouleaux, lavage haute pression, une piste adaptée pour camionnettes, camping-cars et fourgons ; des aspirateurs, souffleurs, station de gonflage des pneus avec adaptateur pour cycles. Un distributeur de granulés bois est proposé 24h/24h à l'aide d'une application pour les commandes en ligne.

Claudine Tavel, adjointe

La lettre de l'école publique Rentrée 2019

L'école accueille les enfants des cinq communes suivantes : Aiguebelette-Le-Lac, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise. L'inscription d'enfants d'autres communes est soumise à dérogation.

De nombreux projets seront mis en œuvre durant l'année, qui nous l'espérons, contribueront à la réussite et à l'épanouissement des élèves.

- Le projet d'école centré sur le langage, le vivre ensemble, la difficulté scolaire et la communication avec les parents.
- Le parcours santé des élèves incluera cette année pour toutes les classes des animations et des ateliers autour de l'alimentation.
- L'apprentissage de l'anglais.
- Le projet « ATole » : travail spécifique autour de « l'attention » des élèves en classe.
- L'initiation à l'informatique.
- Les projets culturels : participation de toutes les classes à l'opération : « École et cinéma ».
- Les spectacles « Jeune Public ».
- La participation à la semaine du spectateur.
- Les projets sportifs pour petits et grands.
- La coopération avec le collège, la bibliothèque municipale et l'association « Lire et faire lire ».

Pour mener à bien ce programme ambitieux, l'équipe enseignante, largement renouvelée cette année, est heureuse de pouvoir travailler en partenariat avec les parents d'élèves, le SIVU, la CCLA, les Amis des Écoles, et tous ceux qui apportent leur soutien précieux à l'école tout au long de l'année.

Le 20 septembre l'école a pris le nom de « École Primaire Publique du Bief du Moulin » au cours d'une cérémonie présidée par M. Guillermard (président du SIVU), en compagnie de Mme Barroso (inspectrice de l'éducation nationale), de M. Lavis (directeur académique), des élus locaux, des délégués de parents, des enseignants et des élèves qui ont chanté pour l'occasion.

Franck Leullier, directeur des écoles

L'école en chiffres

307 élèves ont fait leur rentrée cette année, à l'école primaire publique de Novalaise.

L'administration de l'éducation nationale a validé l'ouverture d'une nouvelle division : GS-CP dirigée par Mme Jalliffier-Talmat. L'école compte maintenant 12 classes.

- 110 élèves dans les classes maternelles (PS : Mme Braise, PS-MS : Mme Dumont, MS-GS : Mme Tirabassi et MS-GS : Mme Valy, assistées des ATSEM, Mme Gros, Théraulaz et Lion).
- 197 élèves dans les classes élémentaires (CP-CE1 : Mme N. Roche, CP-CE1 : Mme Hatton, CE1-CE2 : Mme S. Roche, CE2 : Mme Staelen, CM1-CM2 : M. Gaubert, CM2 : Mme François et CM2 : M. May et M. Leullier.

École Notre-Dame : une école à dimension humaine et connectée à l'essentiel

« Ensemble, dans la joie, la confiance, le respect, la fraternité et l'espérance, restons connectés à l'essentiel. » C'est avec cet état d'esprit que l'équipe éducative (enseignants, ASEM et AESH), les 125 élèves répartis dans cinq classes, les parents d'élèves, l'APEL et l'OGEC vont cheminer ensemble durant l'année scolaire 2019-2020. Ceci est en lien avec la deuxième phase de notre projet d'établissement 2018-2022 sur le vocabulaire et la communication bienveillante : « Des mots essentiels pour dire ce que je vais vivre dans mon environnement proche ou plus lointain. » Voici notre connexion à l'essentiel dans quatre domaines.

Compétences en langue française

Productions de textes pour les blogs de classes, le *Dauphiné Libéré* ou d'autres supports de communication, tout au long de l'année. Voici un petit aperçu des thèmes qui seront évoqués :

- les nombreux spectacles ou les productions artistiques variées en maternelle,
- le cycle piscine à Belley (CP, CE1, CE2),
- la classe de découvertes à Saint Front en Haute Loire (CM1-CM2).

Bocal des petits bonheurs, dans chaque classe : les élèves peuvent placer librement un petit message indiquant un moment préféré de la semaine. On vise l'écriture plaisir chez les élèves.

Préparation de la fête des mots : matinée pour enrichir autrement le vocabulaire des élèves.

Parcours éducatifs

Parcours artistique avec la compagnie des Petits Détournements dans le cadre de la fête des lumières : les réalisations des élèves seront exposées dans la cour de l'école le 6 décembre à partir de 17 h30.

Spectacle de fin d'année sur la thématique annuelle du projet d'établissement.

Anglais enseigné par tous les enseignants dès la toute petite section de maternelle et avec un renforcement en CM2.

École inclusive pour la réussite de tous les élèves

Formation continue de l'équipe enseignante à l'Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC) sur la pédagogie différenciée en mathématiques.

Présence d'une enseignante spécialisée pour réaliser de la remédiation auprès des élèves à besoins spécifiques.

Intervention d'une enseignante FLE (Français langue étrangère) pour les élèves allophones.

Collaboration avec différentes structures ou personnes ressources (orthophonistes, psychologues, service de soins et d'éducation spécialisée à domicile, centre médico-psychologique...) pour l'aménagement des parcours d'apprentissage individualisés.

Vie scolaire et pastorale

Ouverture des classes, échange de compétences entre les enseignants et rencontres interclasses pour mobiliser davantage les élèves et les rendre plus acteurs dans les apprentissages.

Appel à des intervenants extérieurs pour enrichir les compétences des élèves en musique, en sport.

Défi : moins d'écran et plus de temps pour d'autres passe-temps en partenariat avec l'APEL.

Embellir inlassablement son humanité en développant un art de vivre à la lumière de l'Evangile avec les temps forts de Noël et de Pâques (l'action de solidarité avec le bol de riz de carême).

Cette année, le traditionnel marché de Noël de l'école Notre-Dame aura lieu le dimanche 15 décembre. Les élèves de la maternelle au CM2, interprèteront les chants à partir de 10 h 30.

Valérie Labeye, chef d'établissement

Spectacles de Noël : pour les écoles de Novalaise

Cette année, la municipalité offre comme chaque année, un spectacle de Noël à tous les enfants scolarisés sur la commune (école primaire publique du Bief du Moulin et école privée Notre Dame) et aux enfants du multi-accueil.

Ainsi deux spectacles sont programmés : pour les enfants de la section maternelle le jeudi matin 12 décembre « *Déboires* » par la compagnie La Volubile et pour les enfants de la section élémentaire le mardi après-midi 10 décembre « *Les Rétro-Cyclettes* » par la compagnie Les Petits Détournements.

Ces spectacles ont lieu à la salle polyvalente pendant la période scolaire et les enfants sont accompagnés des enseignants. Ce sont 432 enfants qui assistent à ces représentations adaptées à l'âge des spectateurs.

Claudine Tavel, adjointe

La grille de Catherine

Les lignes grisées sont des races de vaches

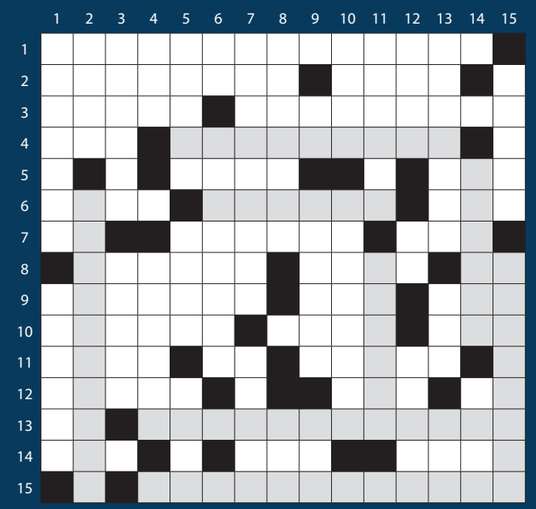

Horizontalement

1. Rassemblement de bestiaux (deux mots)
2. Qui a trouvé le bonheur - Couvre-chef de gendarme
3. Mille-pattes - Qui peut être frappé de stupeur
4. OVNI américain - Savoyarde à lunettes acajou
5. Pas carré - Rongeur
6. Amour d'Aragon - Belle brune des alpages - Trucide
7. Préposition - A l'envers : en plein courant d'air Inventeur de la cocotte-minute
8. Couleur de l'imperméable de Colombo - Fleur République
9. Porte dérobée - Brillant causeur - Préposition
10. Scandalisée - A l'envers : brilles - Pas là
11. À l'envers : tondu - Pronom - À l'envers : tas de bois
12. À l'envers : état du buis aux Rameaux - Au cœur de Paris
13. Préposition - Laitière hollandaise noire et blanche
14. Bloc à lécher pour nos belles - Sorti - Que dalle
15. La pie-rouge de nos prés

Verticalement

1. Cochoncetés de mouches - Louise Labé et Rimbaud
2. Précède la poule - Brunettes à mufle blanc du plateau des Millevaches
3. Souris des champs - À l'envers : tressa
4. Colère - A l'envers : talus de pont (terme de génie civil)
5. Jules sous les lauriers - Auxiliaire - Virtuosité
6. Participe passé - Souliers
7. Jeu sonore poétique - À l'envers : produit grace au lait de nos belles
8. Gémir - Nœud aéroportuaire (texte anglo-saxon)
9. André très abrégé - À séparer du bon grain - Enlève
10. Géant suédois - Il finira par s'habituer aux bruits et aux odeurs de la campagne...
11. Entourée - Belle cornue du Cantal
12. Office HLM savoyard - Pronom - Annoblit
13. Un bien précieux - Mamelles de nos belles - Explosion de fureur
14. La belle fauve aux oreilles et yeux noirs - Porte le sabot
15. Vif - Encore une pie-noire

Réél d'Aiguebelette : Réseau d'échanges équitables du lac d'Aiguebelette

Le Réél d'Aiguebelette est un réseau d'échanges sans argent, d'objets et de services. Cette association est née d'une initiative d'habitants de l'avant-pays savoyard, et propose des événements dans les communes se situant autour ou proches du lac. Elle compte plus de 90 adhérents qui ensemble se rencontrent autour du don (solidarité), du troc (écologie), du prêt et/ou mutualisation (économie), du partage de savoirs et de connaissances (co-création) et d'échanges de services (entraide).

Le Réél organise toutes les saisons une ZIG (Zone impromptue de gratuité), un atelier Réél'isons Ensemble un mercredi en milieu de mois, des ateliers Repair-Café, des permanences tenues tous les premiers dimanches matin du mois à l'Épicerie du Coing à Novalaise, où les nouveaux adhérents peuvent venir s'inscrire.

Tous les adhérents peuvent consulter et interagir grâce au site internet : www.reelaiguebelette.fr

L'équipe du Réél

L'ADMR recrute !

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Novalaise assure sa mission sur le territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette. Au niveau national l'ADMR dénombre plus de 100 000 emplois, la Savoie regroupe 32 associations avec près de 600 salariés. Les salariés interviennent au domicile des personnes âgées, en situation de handicap, ou après un séjour à l'hôpital. Leur intervention permet l'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités ordinaires et dans les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi que dans la vie sociale et relationnelle.
Dans le cadre de l'évaluation interne une enquête a été réalisée auprès des familles et des proches des bénéficiaires de l'ADMR de Novalaise. Il en ressort une appréciation globale de la qualité de service très satisfaisante à 95 %. Cela témoigne de la compétence de l'équipe intervenant sur le territoire et son engagement au quotidien. C'est une activité professionnelle exigeante et qui donne la satisfaction d'apporter de l'écoute et du bien-être aux personnes.

Nous recrutons des salariés en contrat à durée indéterminée avec des temps de travail modulés. C'est une équipe d'une vingtaine de salariés qui interagit avec solidarité auprès des personnes. Des réunions régulières permettent le partage et la cohérence. Des formations sont proposées aux personnes qui le souhaitent pour se préparer au diplôme d'auxiliaire de vie. Les compétences requises sont : le goût de la relation à l'autre, pour l'aide à domicile la capacité à entretenir l'intérieur d'une maison et naturellement la capacité à prendre soin de la personne avec respect, discrétion et réserve. Il est nécessaire de posséder un véhicule, les frais de déplacement sont remboursés.

Vous pouvez contacter l'association ADMR pour un emploi, 132 route du lac à Novalaise, en face de la Mairie et à côté de la Poste. Téléphone : 04 79 28 78 82.

Michel Houllebrèque, président

LARTELIER

Une nouvelle association sur notre territoire

L'Artelier a été créé par Anaïs Fautra (trésorière) et Amandine Huguenin (présidente). Anaïs est créatrice de vêtements pour enfants et intervenante en atelier couture et Amandine est tapissière d'ameublement (réfections de fauteuils, chaises, canapés et transmission de savoir faire). L'Artelier a proposé également un marché de Noël le 8 décembre 2018 à la salle des fêtes de Novalaise. Ce marché était composé uniquement d'exposants créateurs et artistes locaux.

Anaïs Fautra

Projet d'adhésion au Parc naturel régional de Chartreuse

Depuis 2016 le Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse travaille à la mise en place pour quinze ans d'une nouvelle charte et c'est, entre autres choses, l'occasion pour lui d'envisager l'élargissement de son périmètre à de nouvelles communes. Sur invitation du PNR, la CCLA a proposé à l'ensemble de ses communes une candidature collective. Par décision de leur conseil municipal les neuf communes de la CCLA (Attignat-Oncin faisant déjà partie du parc) se sont portées candidates.

Le processus d'étude de la nouvelle charte est très long. Après une période d'études techniques, scientifiques et administratives, plusieurs instances officielles ou représentations (le conseil régional, les conseils départementaux de la Savoie et de l'Isère, le préfet de région, l'État, la direction régionale des affaires culturelles, la fédération des parcs naturels régionaux, le conseil national de la protection de la nature, etc.) donnent successivement leurs avis ou approbation. Le tout ponctué de modifications réglementaires, d'allers-retours pour adaptations et autres complications administratives.

L'état actuel des discussions semble indiquer des dispositions très favorables pour autoriser les communes de la CCLA à intégrer le PNR. La validation finale de la charte est actuellement envisagée pour la fin 2021. Avant cela, chaque commune aura à faire le choix, par une nouvelle délibération de son conseil municipal, de rejoindre, ou pas, le PNR de Chartreuse. Ainsi il se peut qu'une partie seulement de la CCLA l'accepte. Cette démarche permettrait à la CCLA, en devenant la septième intercommunalité, d'intégrer pleinement les instances du PNR. Elle pourrait de ce fait désigner un délégué qui sera un référent politique et technique au sein du comité et du bureau syndical.
D'autres communes se sont individuellement portées candidates, c'est le cas pour la Savoie de Barberaz, Saint-Sulpice et Jacob-Bellecombette.

À ce jour déjà, le parc ne se limite pas au contour du massif montagneux de la Chartreuse, il compte de nombreuses communes en son pourtour. Avec les nouvelles arrivées possibles il s'étendrait à l'ensemble des collines environnantes, ce qui correspond bien à ce que doit être un PNR, à savoir un territoire remarquable et cohérent. Il comporterait alors 76 communes (45 en Isère, 31 en Savoie). Le PNR n'interfère pas sur le pouvoir de décision des communes ou intercommunalités, il n'a pas de compétence propre. Son rôle est d'intervenir auprès des collectivités pour les assister, les orienter dans le domaine des missions essentielles qui sont les siennes :

- préservation et valorisation des patrimoines naturel, culturel, paysager,
- développement économique et social, emploi,
- aménagement du territoire,
- tourisme.

En contrepartie les intercommunalités et communes, par leur adhésion, prennent l'engagement de mettre en place des politiques et d'œuvrer dans le sens du respect de l'environnement, de la préservation des patrimoines paysagers et patrimoniaux, de la maîtrise des consommations d'énergie, d'un développement économique durable, etc.
Le très récent projet de territoire de la CCLA concerté avec la population va totalement dans ce sens.

Alain Guicherd, conseiller communautaire référent « parc de Charteuse » pour la CCLA

Une belle saison s'achève pour l'équipe de l'Office de tourisme

Un accueil touristique personnalisé et de qualité pour les 32 200 visiteurs qui ont franchi les portes de la Maison du Lac et du Repaire Louis Mandrin de janvier à fin août !

De nombreuses manifestations organisées sur différents points du territoire :

- 12 animations proposées sur chacun des sites durant les petites vacances scolaires : Trivial Poursuit « gastronomie locale », balade contée, ateliers créatifs...
- soirée Tango le 10 juillet à la Maison du lac, 52 danseurs sur l'esplanade dans un décor de rêve ;
- marchés nocturnes : le 25 juillet à Saint Genix sur Guiers, avec une forte présence de la population , le 8 août à la Maison du Lac avec plus de 600 visiteurs et le 22 août au Sougey où environ 1 000 personnes sont venues passer une superbe soirée et acheter des produits de qualité proposés par les exposants. 300 repas ont été servis en collaboration avec la chambre d'agriculture. À noter que tous les marchés ont été animés par d'excellents groupes musicaux !
- six autres animations ludiques programmées durant la saison estivale : le monde des abeilles, les sorties de Christian, sortie nature en forêt...
- Et enfin le 20 octobre de multiples animations dans le cadre de l'évènement « On bouge sur la Viarhôna ».

L'Office de tourisme fut également présent pour le départ d'étape du Critérium du Dauphiné le 15 juin à Saint Genix sur Guiers, au comice agricole de Nances le 28 juillet, partenaire du Festival des cabanes et des Nuits d'été.

Hormis ces beaux évènements, les points forts de cette année 2019 furent :

- la participation à l'élaboration de la nouvelle stratégie touristique Pays du lac d'Aiguebelette axée sur l'écotourisme et le *slowtourisme* en lien avec les collectivités et les socioprofessionnels,
- le travail commun avec neuf autres territoires sur la mise en service de l'offre vélo sur la Viarhôna entre Lyon et Genève,
- les actions de promotion conduites dans le cadre de la démarche Lacs Savoie Mont-Blanc : campagne de communication, relations presse, élaboration d'une stratégie marketing commune,
- un partenariat rapproché avec Chartreuse Tourisme (travail sur le *webmarketing* et la gestion de la relation avec les clients).

En termes de commercialisation, l'Office de tourisme continue à étoffer son offre pour les groupes, les animations liées aux parcours spectacles (ex : enquête à faire en famille) et les nouveaux produits de qualité *Made in Savoie* proposés dans ses deux boutiques .
Une formation du personnel sur l'accueil des personnes handicapées a également permis de mettre en place des offres et services plus adaptés sur les deux sites.

À noter également les actions de professionnalisation menées auprès des adhérents de l'association comme les ateliers numériques, éductours, rencontres ou encore le travail sur un projet de carte privilège.

Pour découvrir toutes les nouvelles offres touristiques, les activités locales et l'agenda des manifestations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'Office de Tourisme ou à consulter notre site web : www.pays-lac-aiguebelette.com

René Bellemin, président de l'Office de tourisme

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Le projet de territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette

Depuis le milieu des années 1970, les communes du bassin versant du lac d'Aiguebelette se sont regroupées au sein de structures intercommunales afin de répondre aux enjeux liés à la protection du lac et de son environnement, au développement économique et aux évolutions démographiques.
C'est ainsi qu'a été créé en 1975 le syndicat mixte d'aménagement du lac d'Aiguebelette qui associait les cinq communes riveraines du lac et le département de la Savoie, puis en 1998, la communauté de communes du lac d'Aiguebelette qui regroupe maintenant dix communes.

Au fil du temps, cette organisation a permis de rendre notre territoire de plus en plus attractif tout en préservant un cadre de vie qui revêt un caractère unique. Mais la préservation de ce fragile équilibre et les besoins croissants de services à la population doivent aujourd'hui être mis en perspective avec un certain nombre d'évolutions, qu'elles soient démographiques, sociétales, environnementales, économiques ou encore administratives. C'est pour cela qu'il nous a semblé essentiel que nous puissions, tous ensemble, imaginer et définir ce que nous souhaitons comme territoire « pour demain » en fixant les orientations et les objectifs qui devront guider nos politiques et nos actions dans les 15 prochaines années.
Si ce projet a été initié par les élus de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA), il est surtout le fruit d'un travail participatif et d'une très large concertation qui a été animée par l'Agence alpine des territoires et qui a associé les habitants et les acteurs socio-professionnels, associatifs et institutionnels. Il est l'expression d'une ambition, de valeurs et d'attentes partagées pour tendre vers un développement harmonieux, durable, respectueux de notre environnement qui favorise la proximité des services et le lien social. Dans cette dimension, il rejoint aujourd'hui les aspirations de la CCLA de s'ouvrir à d'autres territoires qui partagent ces mêmes valeurs et notamment d'intégrer le Parc naturel régional de Chartreuse.

Construit autour de trois axes, le projet de territoire est décliné sous formes d'orientations et d'objectifs opérationnels que nous pouvons synthétiser de la manière suivante :

- vers une dynamique économique en phase avec l'ADN du territoire,
- vers une attractivité maîtrisée et organisée au bénéfice du territoire et de ses habitants,
- vers une bonne gestion des ressources du territoire pour un cadre de vie préservé.

Pour en prendre connaissance dans le détail vous pouvez le télécharger sur le site de la Communauté de communes et de la commune.
Il doit maintenant servir de cadre à nos engagements et à nos actions que nous soyons élus, acteurs socio-professionnels, associatifs ou habitants.

Jean-Marie Guillot, directeur du pôle stratégie et développement des territoires

Tri sélectif : faites un effort !

Nous constatons régulièrement des problèmes sur la qualité du tri sélectif (emballages et papiers) collecté sur le territoire de la CCLA. Le centre de tri de Chambéry effectue régulièrement des contrôles sur les tonnages entrant sur son site. Les résultats des récentes caractérisations montrent un taux élevé de refus de près de 34 %. Dans ces refus, on trouve principalement des sacs d'ordures ménagères qui souillent les matières recyclables, des films et barquettes plastique, du verre, des vêtements, des couches, du bois et d'autres déchets qui doivent normalement être apportés à la déchèterie. Il important de rappeler qu'un taux de refus élevé dans les collectes sélectives impacte fortement la productivité, la qualité de celles-ci et rend encore plus difficile le travail des opérateurs en chaîne finale. De plus, les nombreuses erreurs que nous constatons dans des colonnes de dépôt, représentent un surcoût pour la collectivité d'environ 15 000 € par an.

Il est impératif d'agir dès à présent en effectuant le bon geste de tri et en déposant vos ordures ménagères dans les bacs prévus à cet effet et vos autres déchets à la déchèterie. Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser au service déchets de la CCLA.

Jean-Baptiste Moinot

Renouvellement de la station d'épuration intercommunale

Le projet concerne l'ensemble de communes de la CCLA qui sont raccordées sur la station d'épuration intercommunale, l'opération se situe sur la commune de la Bridoire au niveau du site de l'actuelle station d'épuration.

Objectifs du projet :

- Garantir un traitement des eaux usées collectées à l'échelle du territoire de la CCLA en conformité avec la réglementation.
- Adapter la capacité des eaux usées à l'augmentation de la population et aux pointes de fréquentation estivale.
- Améliorer le traitement des boues d'épuration et garantir le respect des préconisations du plan d'épandage.
- Respecter les objectifs de la DCE / impact du rejet de la STEP sur le milieu récepteur (ruisseau du Thiers).
- Supprimer les fortes nuisances olfactives pour les riverains liées au stockage des boues.

L'opération consiste à :

- Déconstruire la station d'épuration actuelle,
- construire sur le même site une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 9900 EH,
- assurer la continuité de traitement durant l'exécution du chantier.

La nouvelle station d'épuration utilisera une filière biologique de traitement des eaux usées (boues activées) avec capotage des ouvrages pour empêcher la dispersion des odeurs. Un traitement tertiaire sera mis en œuvre pour améliorer les performances épuratoires vis-à-vis des rejets en azote et phosphore pour dépasser les obligations réglementaires et protéger le milieu récepteur.

Concernant les boues d'épuration, une filière mixte sera mise en œuvre avec la création d'un silo de stockage de boues liquides couplé à une unité de centrifugation qui servira à l'épaississement à saturation des boues du silo.

Cette solution mixte permettra d'une part de maintenir une filière d'évacuation sur des surfaces agricoles en conformité avec le plan d'épandage en vigueur et d'autre part de produire des boues pâteuses qui seront quant à elles transférées en plateforme de compostage.

En matière de développement du territoire

L'opération est essentielle au regard des évolutions démographiques du territoire et de sa fréquentation touristique.
La capacité de la station d'épuration est aujourd'hui insuffisante pour traiter correctement les pointes de fréquentation estivale. La construction d'une nouvelle STEP est donc une opération indispensable pour accueillir de nouveaux habitants et accompagner le développement d'une nouvelle offre d'hébergements touristiques et une augmentation globale de la fréquentation du territoire.

En matière environnementale

Engagement de la collectivité sur les critères d'économies d'énergie permettant d'obtenir un label haute performance environnementale pour les constructions neuves (consommation énergétique inférieure de 20 % à celle découlant de la réglementation thermique RT2012) ou un label haute performance énergétique rénovation (arrêté ministériel du 29/09/2009) pour la rénovation des bâtiments existants (gain énergétique après travaux d'au moins 30 %.

- Coût des travaux : 3 200 000 € HT
- Début des travaux : juin 2019
- Date de fin prévisionnelle : septembre 2020
- Financement département : 1 100 000 €
- Agence de l'eau : 1 300 000 €
- État : 200 000 €
- Emprunt : 500 000 €
- Autofinancement : 100 000 €

Denis Guillermard, maire de Novalaise, président de la CCLA

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Info-Pla : un média pour le territoire

Né du simple constat que l'Avant-pays Savoyard est peu représenté dans les médias savoyards, tant pour la communication de l'actualité locale que pour la promotion des manifestations, le site internet www.info-pla.fr ("info du pays du lac d'Aiguebelette") a vu le jour en mars 2018, avec la volonté de transmettre une information variée et positive.

Depuis la création de ce média, les internautes peuvent retrouver - en moyenne - 25 à 30 articles par mois traitant d'actualités diverses sur un secteur comprenant la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, de Val Guiers, de Yenne et de Chartreuse.
Gérant de La Proderie (réalisation de films institutionnels et ateliers d'audio-visuel pour enfants), correspondant local de presse et projectionniste au cinéma Atmosphère de Saint-Genix-les-Villages, Emmanuel Cabrit est le créateur, l'administrateur et le principal rédacteur d'Info-Pla. Ancien animateur-réalisateur radio au goût prononcé pour l'information locale, il publie aussi régulièrement que possible des actualités et ce, à titre bénévole, tout en laissant la possibilité aux habitants du territoire de participer au contenu du site.

Info-pla en chiffres

Depuis sa création, le site internet www.info-pla.fr comptabilise près de 115 000 vues en 18 mois et sa fréquentation ne cesse de croître, recevant actuellement la visite de 4 à 6 000 visiteurs par mois, dont 70% sont des habitants de l'avant-pays savoyard et ses environs. 600 publications ont vu le jour, essentiellement sous forme d'écrits mais il faut aussi compter quelques formats audio et vidéo.
Présent sur Facebook avec la page Info PLA - actu en Avant Pays Savoyard, cette dernière compte plus de 2 750 abonnés et poste ou relaie au moins une actualité par jour. La présence d'Info-Pla sur Twitter et Instagram est plus modeste avec respectivement 101 et 585 abonnés sur ces plateformes.

Évolution du contenu

À ce jour, les sujets sont choisis en fonction de l'actualité, des contacts pris avec la population et - essentiellement - de la disponibilité du rédacteur. Ce dernier point est aujourd'hui en contradiction avec le souhait d'Emmanuel de voir l'ensemble du territoire représenté et que toutes et tous soient entendus et trouvent leur place dans ce média sans discrimination aucune. Ainsi, les personnes intéressées pour publier des articles ponctuellement ou régulièrement de manière bénévole sont invitées à contacter Emmanuel Cabrit par l'intermédiaire du site www.info-pla.fr afin d'évaluer les possibilités d'une collaboration et les modalités de celle-ci. Responsable d'association, passionné.e.s du territoire, vous êtes les bienvenu.e.s !

Avenir économique

Certes, le but premier est de rendre service aux habitants en mettant à disposition cette plateforme où informations, idées sortie, et même météo, sont rigoureusement mises à jour, mais la pérennité d'un tel support nécessite inévitablement des moyens financiers inexistants à ce jour. C'est ce point-là qui sera la principale préoccupation d'Emmanuel dans l'année à venir pour évaluer si Info-Pla doit garder son identité actuelle ou se diriger vers un autre format plus viable.

En attendant, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à consulter les informations du moment !

Emmanuel Cabrit, gérant La Proderie & SPEL

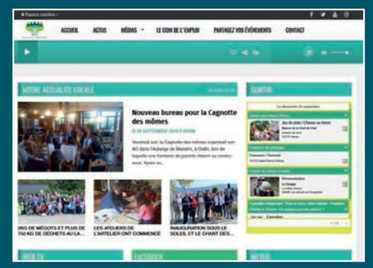

AS Novalaise : un club actif depuis bientôt 60 ans

Le rêve de notre équipe féminine nationale de gagner la Coupe du monde de football 2019 s'est brisé le samedi 28 juin face à l'équipe des USA qui allait ensuite devenir championne du monde : brutal, difficile à digérer. Malgré cette défaite, l'engouement des féminines pour le football est maintenant bien ancré, avec des effectifs en progression année après année. Pour sa troisième saison, l'AS Novalaise compte 24 licenciées seniors et un niveau qui a bien progressé depuis ses débuts : nos « filles » rivalisent désormais avec bon nombre d'équipes de la Savoie et engrangent des résultats significatifs.
Au niveau de l'école de foot, 13 joueuses nous ont rejoint permettant d'engager une équipe jeune 100 % féminine : une première pour notre club.
Une première aussi : l'embauche en contrat d'apprentissage d'Ugo pour qu'il obtienne un BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Ugo sera très présent pendant les 12 prochains mois, que ce soit au bord des terrains avec les jeunes ou pour participer à l'organisation de notre saison.

Le GAPS, Groupement de l'avant pays savoyard regroupant les Clubs de l'AS La Bridoire, l'AS Novalaise et l'US Pontoise en foot jeunes à 11 entame sa deuxième saison avec notamment une équipe U18 évoluant en Ligue. Notre Groupement doit continuer de se structurer et se renforcer pour atteindre ses objectifs et tenir ses engagements.

D'une manière générale, le club comptera environ 230 licenciés cette saison dont une centaine d'enfants, âgés de 6 ans à 13 ans, et 32 dirigeants/ éducateurs. Comme les saisons précédentes, nous serons très actifs dans la vie de notre commune avec l'organisation d'un loto à la mi-décembre, d'un dîner dansant à la mi-février et certainement présents sur le marché pour une vente de diots !

L'ASN renouvellera cette saison son Label Jeunes FFF obtenu en 2017 et a besoin de renforcer son équipe d'éducateurs, ses dirigeants et d'améliorer ses infrastructures. Aussi n'hésitez pas à venir nous rencontrer, pour échanger et permettre d'améliorer encore notre association.

Retrouvez-nous sur https://asnovalaise.footeo.com
Mail : 522621@laurafoot.org

Frédéric Mantel, président

Le 21 mai 2020,

sera l'occasion pour notre club de fêter ses 60 ans avec un programme mêlant sport et convivialité. Tous les anciens dirigeants, présidents, joueurs et amis du club sont invités à venir partager avec nous l'histoire de l'AS Novalaise.

Si vous avez des vieilles photos, des anecdotes ou autres, n'hésitez pas à nous les communiquer pour enrichir cette journée !

Novalaise-boule : 81 ans et en pleine forme

Novalaise-Boule est une association pratiquant la boule lyonnaise ou « longue » depuis 1938.

À cette époque et jusqu'en 1995, les jeux étaient seulement extérieurs et cette activité se pratiquait donc durant la saison estivale. Puis grâce à la persévérance d'Auguste Fauges (président de l'association de 1984 à 2004) et le soutien de la municipalité, nous avons pu bénéficier d'un boulodrome couvert de quatre jeux. Cet équipement a permis de développer le sport-boules à travers des cycles d'initiation scolaire avec les écoles de Novalaise, un centre de formation jeunes (l'un des plus gros du département) et un club sportif toujours actif à ce jour.

Depuis toujours, les membres de l'association ont eu à cœur de la faire vivre à travers diverses manifestations telle l'organisation du championnat de France vétérans 2012, l'organisation des championnats de Savoie quadrettes en 2015 et 2018, le concours des Louis d'Or depuis 1976 et bien d'autres encore.

Autre grosse manifestation qui est une véritable animation pour le village : le salon des vins de France, le troisième week-end de novembre, avec 20 exposants vignerons, 1200 visiteurs, 600 repas cuisinés et pas moins de 40 bénévoles.

Le sport-boule est avant tout une activité conviviale et ouverte à tous, nous le voyons à travers les nombreux sociétaires qui viennent faire une « partie » amicale les mercredi, samedi et dimanche après-midi. Pour les personnes voulant faire de la compétition, les concours boulistes sont nombreux ce qui a permis à bon nombre de joueurs de participer à des championnats de France. Comme l'ensemble des associations, Novalaise-Boule vit grâce au dynamisme de ses 60 bénévoles et sociétaires et ceci depuis plus de 80 ans. 2020 sera une année importante avec le renouvellement de son comité directeur et de son bureau.

En attendant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer soit les mercredis, samedis ou dimanches pour les adultes, soit les vendredis à partir de 17 h pour les jeunes.

Fabien Dupraz, président

Le karaté et les disciplines associées à Novalaise

Le club de karaté à Novalaise démarre sa huitième saison à la salle polyvalente et ses actions se calquent sur les grands courants de la fédération française de karaté. On parlait déjà dans le passé d'un karaté pour tous qui s'adressait aux enfants, adolescents, adultes et vétérans. Aujourd'hui on parle vraiment d'une fédération pour tous où les disciplines associées sont venues se greffer pour intéresser un public bien plus large et répondre à une demande. C'est pourquoi la section est venue s'étoffer naturellement de la discipline de *body fit*, de la pratique de la self défense et des techniques de *krav-maga* pour les adolescents et les adultes. Ainsi de cette façon, l'association est facteur de mixité sociale, de sport loisir et aussi pour ceux qui le désirent, d'art martial.

Les 130 adhérents cette année sont donc de tous âges, hommes, femmes, de tous les milieux sociaux sans distinction qui se rejoignent à la salle polyvalente toutes les semaines dans le but de se faire plaisir déjà, puis progresser dans la discipline choisie.

Le groupe du *body fit* du lundi soir de 19 h à 20 h réunit au moins 35 féminines pour un programme explosif : condition physique, cardio, déplacements, gainage, renforcement musculaire, abdos fessiers, étirements, assouplissements ; le tout en musique !

Le cours enfants de karaté le mardi de 17 h à 18 h s'adresse aux enfants de fin de maternelle et de la primaire. Ils sont répartis par groupes en fonction de leur niveau, de leur âge et évoluent sur des tapis en sécurité avec du matériel pédagogique et protections de poings... Au programme : techniques de combat, apprentissages coups de poing, coups de pied, frappe dans des sacs, apprentissage blocages et techniques de défense.

Le cours des collégiens se tient de 18 h à 19 h dans les mêmes conditions. Puis vient le cours des lycéens et des adultes où les apprenants sont initiés aux gestes et techniques de défense avec une base de karaté, de *krav-maga* et de self défense entre 18 h 30 et 19 h 45. Le cours commence par un échauffement dynamique puis des techniques de défense, de blocage, de frappe, de déplacement.

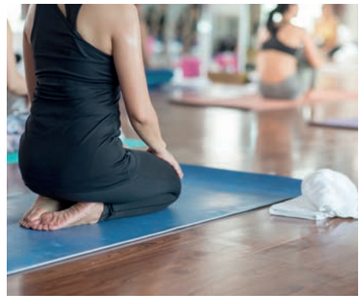

Les karatékas qui le souhaitent peuvent participer à des compétitions officielles et à des sélections pour les échelons département, ligue, inter-région et national. Plusieurs karatékas enfants, adolescents et adultes se sont illustrés à plusieurs reprises et ont hissé les couleurs de la mairie de Novalaise sur les podiums, ces dernières années.

Alors venez nous rejoindre !

Richard Ehny

L'équipe d'encadrement

- Richard Ehny, ceinture noire 6e dan FFK, haut gradé, instructeur fédéral (DIF), moniteur arts martiaux (CQP), diplômé d'État DEJEPS
  Contact : 06 19 28 08 30
- Carlos Arce, 3e dan, animateur fédéral
- Olivier Guetaz, 1er dan, animateur fédéral
- Jérémy Poveda, 1er dan, animateur fédéral
- Fanny Saulnier, 1er dan

Le tennis club de Novalaise : entre convivialité et bonne humeur

La particularité de notre club est d'être un club de tennis loisir (non affilié à la FFT) au sein duquel nous nous retrouvons entre amis et/ou en famille. Notre groupe s'agrandit d'année en année avec l'arrivée de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs ayant envie de pratiquer le tennis dans cet esprit. Chaque année, notre école de tennis accueille plus d'une trentaine de jeunes de 7 à 15 ans pour un apprentissage technique, mais non compétitif du tennis.

Forts de nos trois terrains (deux en extérieur et un dans le gymnase), nous sommes en mesure de maintenir la pratique tout au long de l'année.

L'année est rythmée par différentes activités : déplacement pour assister à un tournoi international (ATP), le tournoi interne qui s'échelonne du printemps jusqu'au traditionnel barbecue de fin d'été qui ponctue le tournoi avec les différentes finales (double mixte, tableaux féminins et masculins).

Réservation des courts extérieurs :

Les samedis de 9 h 30 à 17 h, les courts ne sont pas réservables :

- de 9 h 30 à 13 h : tous les adhérents peuvent venir taper la balle les uns avec les autres : c'est notre « créneau club » et cela permet d'avoir des partenaires de jeu de façon conviviale,
- de 13 h à 17 h : créneau pour notre école de tennis (hors vacances scolaires).

La réservation est libre pour les adhérents le reste du temps sur des créneaux de 1 h 30.

Accès au gymnase pour les membres du TCLA :

- Le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 : créneau club, tout le monde peut venir sans réservation,
- le mercredi soir de 21 h à 23 h et le dimanche de 8 h à 12 h, sur réservation.

Adhésion :

L'adhésion au TCLA s'effectue à la mi-mai avec la possibilité d'intégrer le club au prorata de l'année. Elle donne l'accès aux courts extérieurs durant toute la saison et au gymnase dans les horaires du club.

- Adulte : 50 €
- Couple : 80 €
- Famille : 95 €
- Jeune de moins de 18 ans : 30 €
- Jeune en cours à l'école de tennis : 15 €

Une caution de 10 € sera demandée pour la clef des terrains.

Coût de l'école de tennis : 65 €/période scolaire

La réservation des courts extérieurs est possible pour les non adhérents auprès de L'Étape café et le Bistro du quartier à Novalaise : 10 € pour 1 h 30.

Nos stages pour les jeunes :

- Âge minimum : 6 ans
- En automne : 5 jours sur les vacances scolaires
- Au printemps : 5 jours sur les vacances scolaires

L'équipe du TCLA

Plus d'informations

- Président : Emmanuel Papillard
  06 23 54 82 09
- Vice-président : André Cottarel
  06 17 18 44 86
- Secrétaire : Jérôme Leau
  06 67 61 88 18
- Responsable de l'école de tennis : Erwan Messager
  06 37 29 07 91
- Email : tclanovalaise@gmail.com

TENNIS CLUB DU LAC D'AIGUEBELETTE

La bibliothèque Robert Laude : un lieu accessible à tous !

La bibliothèque municipale Robert Laude propose une offre de lecture variée :

- un fonds propre d'environ 6 500 ouvrages : majoritairement des livres de genres variés (roman, album, BD, conte, documentaire), une collection de livres édités en caractères de confort et des périodiques (19 titres) pour tous les publics ;
- un fonds tournant d'environ 400 documents provenant de la direction du livre (Savoie-biblio) : des membres de l'équipe de la bibliothèque s'y rendent tous les mois lors de journées dédiées aux échanges d'ouvrages ;
- un accès aux collections des 13 sites du « Rézo Lire ».

Le service municipal de lecture publique a rejoint le réseau des bibliothèques de l'avant-pays savoyard ainsi que douze autres lieux de lecture : Attignat-Oncin, Ayn, Champagneux, Domessin, Dullin, La Bridoire, Meyrieux-Trouet, Saint-Béron, Saint-Genix Les Villages, Saint-Paul-sur-Yenne, Traize, Yenne. Pour de plus amples détails, le portail du réseau est consultable à l'adresse rezolire.bibenligne.fr

La bibliothèque municipale Robert Laude propose un nouveau service « BM DAISYrable » :

- destiné aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap ou de troubles « dys »,
- permettant un accès gratuit et illimité à des livres audio enregistrés dans un format adapté (DAISY), sur CD ou téléchargeables sur smartphone, ordinateurs...

Renseignements et inscription sur rendez-vous auprès de la bibliothèque à l'adresse : biblionovalaise@gmail.com

La bibliothèque organise également plusieurs types d'animations :

- des tables thématiques,
- des rencontres d'auteurs/illustrateurs,
- des lectures/spectacles (*Bib'en Scènes* en avril et *Premières Pages* en septembre),
- des projections de films documentaires,
- des ateliers : créatifs (*Racontez la forêt* en mai), numériques (Rézo Lire),
- la participation à la sélection de prix littéraires (*Rosine Perrier* pour les adultes, *alTerre ado* pour les ados).

Par ailleurs, depuis 2011, la bibliothèque municipale relaie *Premières pages*, une opération partenariale entre le Département de la Savoie, la Caisse d'allocations familiales de la Savoie et la MSA Alpes du Nord, qui a pour but d'initier un lien privilégié entre le parent et l'enfant tout en le familiarisant, dès son plus jeune âge, avec le livre et la lecture. Chaque année, en avril, les parents d'enfants nés ou adoptés en Savoie durant l'année précédente sont invités à se rendre à la bibliothèque retirer l'album offert à leur enfant.

Fin septembre, une semaine d'animations dédiées aux tout-petits est organisée (séances de lecture, spectacle).

La bibliothèque élabore des partenariats ponctuels :

- avec le CESAM dans le cadre du Comité Action culturelle (*Racontez la forêt*),
- avec le Relais assistantes maternelles dans le cadre de l'opération *Premières pages*,
- avec le collège (participation conjointe à la sélection du prix littéraire *alTerre ado*).

Le service municipal de lecture publique représente également un lieu ressource pour plusieurs établissements, structures ou groupes du territoire :

- les écoles privée et publique de la commune fréquentent la bibliothèque lors de créneaux spécifiques, selon un planning élaboré avec les enseignants,
- le groupe Lire et Faire Lire intervient au sein de l'école maternelle et de l'école élémentaire afin de communiquer aux enfants le plaisir d'écouter des histoires,
- le centre socioculturel AEL emprunte des ouvrages dans le cadre des accueils de loisirs,
- le multi-accueil : un groupe de tout-petits rend régulièrement visite à la bibliothèque pour choisir des livres que les animatrices leur liront au retour dans la structure,
- l'EHPAD du lac d'Aiguebelette : l'animateur de l'établissement emprunte du matériel d'animation ou des ouvrages selon ses besoins.

Les membres de l'équipe de la bibliothèque (neuf bénévoles et un agent public) accueillent le public durant les permanences (12 heures par semaine) :

- mercredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- jeudi : de 16 h à 19 h 30, en période scolaire uniquement,
- samedi : de 10 h à 12 h.

Située au rez-de-chaussée (côté cour) de la Maison des associations, dans un local de plain-pied, elle dispose d'un parking à proximité.

Les infos pratiques et l'actualité du service sont à retrouver :

- sur le site de la commune (novalaise.fr / éducation culture / bibliothèque),
- sur le portail du réseau des bibliothèques : rezolire.bibenligne.fr

Corinne Le Moël

Comice agricole : le monde rural à l'honneur

Le comice agricole de l'avant-pays savoyard a eu lieu le dimanche 28 juillet à Nances sous une pluie battante toute la matinée et quelques rayons de soleil l'après-midi, cette pluie tant espérée, tant désirée par la nature et par les agriculteurs est malheureusement arrivée une journée trop tôt...

Pourtant les spectateurs sont venus en nombre pour voir le concours des bovins, les abondances, les montbéliardes et les tarines étaient en compétition, les explications des juges ont été très appréciées par les spectateurs novices et quel bonheur de voir cette communion entre le meneur et son animal sur le podium !

Lors de ce comice il y a eu aussi une présentation des races allaitantes avec des salers, des charolaises, des aubracs, ainsi que quelques brunes des alpes.
Les chevaux étaient eux aussi représentés en nombre avec un concours de la race Comtoise, une démonstration d'attelage, des promenades en calèche ainsi qu'une initiation à la balade.
Les concours photos et gâteaux de St Genix ont connu une participation record et le marché de producteurs et artisans a accueilli bon nombre de visiteurs.
Les vieilles voitures, le vieux matériel et tous les engins récents ont attiré les amateurs de mécanique.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la préparation du site, à l'organisation de l'évènement, à la tenue de la buvette, à la préparation des repas et pour l'aide financière des différents partenaires.

Christophe Veuillet

Du 16 janvier au 20 février, faites bon accueil aux agents recenseurs

UN RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU DANS NOTRE COMMUNE DU JEUDI 16 JANVIER 2020 AU SAMEDI 15 FÉVRIER 2020. COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant la collecte

La commune recrute les agents recenseurs. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.
Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.
Le coordonnateur pour notre commune sera Philippe Van Boxsom.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.
Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

La réponse par Internet sera systématiquement proposée à tous les habitants : en effet, elle facilite le travail des agents recenseurs :

- une seule visite chez l'habitant,
- moins de manipulations de questionnaires et de manutention,
- un suivi quotidien des réponses,
- la sauvegarde des données hors mairie,
- une collecte plus rapide.

La réponse par internet permet à l'INSEE une assistance facilitée et rapide, un accès à toutes les données sans délai à distance. C'est également un gage d'économie et de développement durable

Après la collecte

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête et les questionnaires papier sont envoyés à la direction régionale de l'INSEE. Les réponses par internet arrivent directement.
L'INSEE procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ni fiscal.
Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.
Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

D'ores et déjà, nous tenons à vous remercier de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur à charge de votre secteur.
L'identité de ces agents recenseurs sera communiquée, en temps voulu, par la presse et sur le site internet de la Commune www.novalaise.fr

Evelyne Ferrouillet, secrétaire de mairie

Comment fonctionne la facturation de l'eau ?

VOTRE CONSOMMATION D'EAU VOUS EST FACTURÉE UNE FOIS PAR AN PAR LA COMMUNE DE NOVALAISE : LES COMPTEURS SONT RELEVÉS PAR NOS AGENTS COMMUNAUX EN FÉVRIER - MARS ET LES FACTURES VOUS SONT ADRESSÉES EN AVRIL - MAI.

Vous avez la possibilité de régler par chèque ou via internet sous un mois à réception de facture (l'assainissement est quant à lui facturé par la CCLA).

Les compteurs accessibles par nos agents sont systématiquement relevés. Les compteurs situés sur votre propriété ne seront relevés que si celle-ci est libre d'accès (portail ouvert). Dans le cas où votre compteur d'eau n'est pas accessible, et si vous n'êtes pas présent au moment du passage de nos agents, un avis de relevé de compteur d'eau sera laissé dans votre boîte aux lettres :

- vous pouvez effectuer vous-même ce relèvé et retourner l'avis complété par mail ou en le déposant en mairie,
- sinon, vous pouvez demander un rendez-vous.

Attention, dans les deux cas, vous devrez agir sous huitaine !

En cas d'impossibilité de relever, votre facture d'eau sera établie sur la base de vos trois derniers relevés de consommation.

Pour les abonnés en résidence secondaire, n'hésitez pas à nous communiquer votre relevé (ou à prendre rendez-vous) à la fin de la « saison ».

Quelques rappels importants :

- les trappes/tampons doivent être libres d'accès (pas de pot de fleurs, pas d'arbustes...),
- il vous appartient de vous assurer que le regard situé sur votre propriété est vide (pas de laine de verre, de polystyrène...) et propre (pas de boue...),
- assurez-vous régulièrement du bon fonctionnement de votre compteur et de l'absence de fuite.

Enfin, en cas de déménagement ou d'emménagement et pour vous éviter une surfacturation, merci d'avertir rapidement le service de l'eau par tout moyen à votre convenance en indiquant :

- l'adresse de l'abonnement à clôturer ou à ouvrir,
- l'index relevé à votre départ ou arrivée,
- votre nouvelle adresse.

Nathalie Blampain, responsable comptabilité et ressources humaines

Contacter le service de l'eau :

- Mairie - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
- Téléphone : 04 79 28 81 00
- compta.mairie.novalaise@orange.fr

Les marchés

Chaque mercredi et dimanche matin a lieu le marché dans le centre-bourg.

Daniel Grégoire est le placier receveur et Cédric Raulin est suppléant, ils sont tous deux employés communaux.

Pour des raisons de sécurité, l'accès est interdit aux véhicules pendant toute la durée du marché.

Ce sont environ 60 exposants qui peuvent être présents pour les marchés d'été. Sur l'année 16 sont abonnés, 17 sont abonnés saisonniers pour l'été et 25 à 30 exposants sont de passage pour les marchés en saison d'été. De nouvelles offres sont apparues telles que champignons, insectes, cuisine orientale, rissoles, samoussas, biscuits, produits de nettoyage, savons faits maison, objets en bois de fabrication artisanale. Elles sont venues s'ajouter aux vêtements, laine, fourniture de couture, nappes, vin, charcuterie, fromage, olives, huiles, miel, pain, fruits et légumes, produits bio et maintes autres bonnes choses.

Claudine Tavel, adjointe

Passeport, carte d'identité : mode d'emploi

POUR OBTENIR OU RENOUVELER VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU VOTRE PASSEPORT, VOUS POUVEZ DÉSORMAIS GAGNER DU TEMPS EN REMPLISSANT UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site ANTS (Agence nationale des titres sécurisés). Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez ensuite sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer.
Après avoir rempli cette pré-demande, il convient ensuite de prendre contact avec n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. Selon les modalités d'accueil de la mairie choisie (sur rendez-vous), vous devez ensuite vous présenter au guichet, muni de vos pièces justificatives (voir pièces en fonction de votre situation sur le site www.servicepublic.fr ou demander à la mairie choisie), dans tous les cas photos d'identité aux normes, ainsi qu'un justificatif de domicile. Un agent complète alors votre dossier et numérise vos empreintes digitales.
Lorsque votre titre d'identité est disponible, vous recevez un SMS vous invitant à le retirer à la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.

Validité d'une carte d'identité : 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.
Validité d'un passeport : 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Refaire sa carte nationale d'identité est gratuit, à condition de remettre votre ancienne carte. Depuis le 1er janvier 2009, si vous ne pouvez pas la restituer (parce qu'elle a été volée ou perdue), vous devrez payer un timbre fiscal de 25 €.
Pour le renouvellement d'un passeport, il est nécessaire d'acheter un timbre fiscal (dans un bureau de tabac en version dématérialisée ou sur le site internet www.timbres.impôt.gouv) :

- 86 € pour les majeurs,
- 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans,
- 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Pour les mineurs, les parents doivent remplir et signer une autorisation du représentant légal. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un des parents. L'enfant doit disposer d'un passeport personnel.

Vous ne pouvez demander le remplacement de votre carte d'identité et de votre passeport en cours de validité que si vous avez changé d'adresse, si votre état civil a été modifié (mariage, divorce, veuvage), ou si une erreur a été commise par l'administration... Le renouvellement sera alors gratuit.

Ouarda Benchalal, secrétaire de mairie

Mairies habilitées à délivrer des cartes d'identité et passeports :

Aix-les-Bains, Albertville, Bourg-Saint-Maurice, annexes mairie de Chambéry Biollay, Bissy, Hauts de Chambéry Cristal, Chambéry le vieux, Chambéry Centre, Cognin, Entrelacs, Les Échelles, La Motte-Servolex, La Ravoire Le Point-de-Beauvoisin, Modane, Montmélian, Moûtiers, Saint-Alban-Leysse, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Pierre-d'Albigny, Ugine, Yenne.

Photos d'identité : normes à respecter

Qualité	La photo doit être nette, sans pliure, ni trace.
Format	La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36 mm (soit 70 à 80 % du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).
Luminosité, contraste et couleurs	La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleur est fortement recommandée.
Fond	Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le fond blanc est interdit.
Tête	La tête doit être nue sans chapeau, foulard, serre-tête ni autre objet décoratif. La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif.
Regard et expression	Il faut fixer l'objectif. L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.
Visage et yeux	Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts
Lunettes et montures	Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos. Par contre, si vous les portez, la monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux, les verres ne doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet.

Carnet 2018

Décès

- Aksil Malik - 25 juin
- Alborch Martine - 17 mai
- Audigier Francisque -14 août
- Berger-Sabattel Paul - 6 mars
- Berger-Sabbatel Marie Josèphe 17 février
- Berger-Sabbatel Maurice 4 décembre
- Berthet-Carquelin André 13 septembre
- Bertin Claudia - 23 février
- Blanchin Odile - 17 octobre
- Bonnard Gérard - 26 décembre
- Brisy Odette - 8 mars
- Carron Robert - 26 avril
- Courtois Lucienne - 26 août
- Deschamps Ginette - 26 mai
- Deschamps Raymond - 29 octobre
- Donini Liliane - 6 mai
- Dorigny Raymonde - 29 juillet
- Favre Lucie - 1er janvier
- Gazengel Janine - 10 juin
- Germa Madeleine - 25 juillet
- Giffard-Carlet Louis - 24 mars
- Giraud Yves - 17 mars
- Grangeat Mireille - 29 juillet
- Guillet Guy - 6 août
- Lamy-Chappuis Alain - 24 juin
- Latard-Baton Claudette 11 novembre
- Lefert Germaine - 4 février
- Lussiana Aline - 19 septembre
- Mansoz André - 15 août
- Meyer Mathilde - 11 juin
- Montet Patrice - 10 décembre
- Giuseppa Palazzotto - 9 mars
- Peysson Aimée - 20 février
- Pichon-Martin Marie-Louise 22 mars
- Plouzeau Paulette - 30 mai
- Rochard Danielle - 11 mai
- Troquet Marie-Claude - 26 juillet
- Vullierme André - 19 septembre
- Yagapin Christiane - 21 novembre

Naissances

- Andreï Maël - 14 juin
- Aulard Mahé - 11 septembre
- Billion-Maurin Thel Norah - 12 août
- Fillion-Robin Indiana - 7 septembre
- Neveux Paul - 25 septembre
- Vahtar Marius - 2 octobre
- Vial Tayron - 5 mars

Mariages

- Allagnat Thibaut et Jammes Géraldine - 30 juin
- Carrère Vincent et De Figueiredo Isabelle - 29 décembre
- Dupraz Fabien et Gojon Aurélie 9 juin
- Galeazzi Jean-François et Fournier Nathalie - 20 octobre
- Masson Cédric et Genna Sandra 19 mai
- Morel Jean-Pierre et Lagarde Florence - 9 juin

Dossier de mariage

Pièces à fournir :
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois
- Certificat de domicile
- Pièce d'identité
- Si contrat de mariage : certificat du notaire

Extrait d'acte de mariage

Lieu de délivrance : mairie du lieu du mariage
Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou livret de famille

Par courrier : indiquez vos coordonnées précises et joignez une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait d'acte de naissance

Lieu de délivrance : mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou livret de famille
Par courrier : indiquez vos coordonnées précises et joignez une enveloppe timbrée à votre adresse.

Décès

Lieu de délivrance : mairie du lieu du décès
Pièces à fournir :
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de la personne décédée
- Certificat de décès du médecin

Solution de la grille de Catherine, page 15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	M	I	C	E	A	G	R	I	C	O	L	E	■
2	H	E	U	R	E	U	S	E	■	K	E	P	I	■	L
3	I	U	L	E	S	■	S	I	D	E	R	A	B	L	E
4	U	F	O	■	A	B	O	N	D	A	N	C	E	■	S
5	R	■	T	■	R	O	N	D	■	■	E	■	R	A	T
6	E	L	S	A	■	T	A	R	I	N	E	■	T	U	E
7	S	I	■	■	E	T	N	E	V	E	■	S	E	B	■
8	■	M	A	S	T	I	C	■	R	O	S	E	■	R	F
F	P	O	T	E	R	N	E	■	A	R	A	■	P	A	R
10	O	U	T	R	E	E	■	S	I	U	L	■	I	C	I
11	E	S	A	R	■	S	E	■	E	R	E	T	S	■	S
12	T	I	N	E	B	■	M	■	■	A	R	I	■	P	O
13	E	N	■	P	R	I	M	H	O	L	S	T	E	I	N
14	S	E	L	■	I	■	O	U	T	■	■	R	I	E	N
15	■	S	■	M	O	N	T	B	E	L	I	A	R	D	E

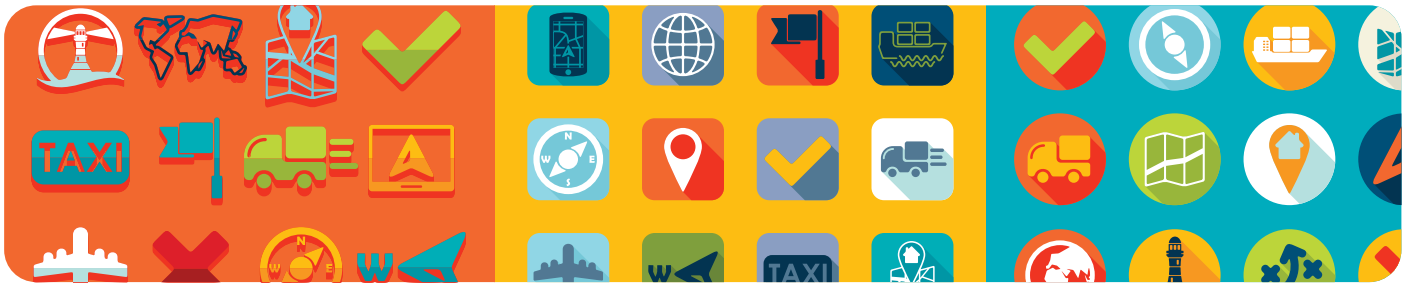

Numéros utiles

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - novalaise@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Bibliothèque
Tél. : 04 79 28 79 28 - Horaires d'ouverture :
mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,
jeudi de 16 h à 19 h 30 (uniquement en période scolaire),
samedi de 10 h à 12 h.

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Cusina - 572 route d'Aiguebelette - 73470 Nances
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Tél. : 04 79 36 00 02

Déchèterie
360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30

Du 1er novembre au 28 février :
lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h,
vendredi de 13 h 30 à 18 h,
samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Du 1er mars au 31 octobre :
lundi de 13 h 30 à 18 h,
vendredi de 13 h 30 à 18 h,
mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Centre socio-culturel du Lac d'Aiguebelette (AEL)
Point relais CAF : 04 79 28 57 39

EHPAD - Résidence du Lac d'Aiguebelette : 04 79 26 41 90

SIVU du groupe scolaire de Novalaise
Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr
Horaires d'ouverture :
lundi de 8 h 15 à 11 h 45, mercredi de 8 h 15 à 11 h 45
et de 13 h 15 à 16 h 45, jeudi de 15 h 45 à 17 h 45.

École maternelle : 04 79 28 72 67

École élémentaire : 04 79 28 74 80

École Notre Dame : 04 79 28 76 62

Collège : 04 79 28 70 42

Multi-accueil Lépin-le-Lac - Novalaise : 04 79 72 22 93

Notaires associés : 04 76 31 53 30

Gendarmerie : 17 - **Service médical d'urgence :** 15

Pompiers : 18 ou 112

Assistante sociale : prendre RDV au CPAS
de Saint-Genix-sur-Guiers : 04 76 31 51 95

ADMR : 04 79 28 78 82

Médecins :
Dr Aymoz Hervé : 04 79 28 79 85
Dr Besseau Fanny : 04 79 28 72 80
Dr Lagoutte Laurence : 04 79 28 79 85
Dr Dufaitre Mathieu : 04 79 28 72 80

Dentiste : Dr Chartier Gaël : 04 79 75 58 21

Kinésithérapeute : Claire Pascal : 04 79 28 77 78

Ostéopathe : Barnave Vincent : 04 79 33 51 42

Kinésithérapeute / ostéopathe : Kebedjis Cécile :
09 83 98 71 82

Psychologue :
Seguin-Bouvier Céline : 06 09 06 81 36

Orthophoniste : Quay Yvette : 04 79 28 73 70

Sage-femme libérale
(D.I.U. Acupuncture obstétricale) :
Gros Catherine : 06 60 21 67 60

Pédicure - Podologue :
Pomel Virginie : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Pharmacien : Dr Delaigue Vincent : 04 79 28 70 26

Opticien :
Novalaise optique, Samuel Kilinc : 09 84 55 04 41

Vétérinaire : Dr Le Dall Jean-Hugues : 04 79 28 76 50

Ce bulletin a été réalisé par la commission Animation - Communication,
composée, sous l'autorité de Denis Guillermard, maire de la commune et Gilles Gros, responsable de la commission, des membres suivants :
Stéphane Diez, François Gautier, Isabelle Guillaud, Lysiane Perrier, Alain Plouzeau, Claudine Tavel

Directeur de la publication : D. Guillermard - Mise en page : TDS&Co (04 79 44 96 35) - Crédits photos : Mairie, CCLA, G. Gros, AdobeStock.